

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 47 (1921)
Heft: 21

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Voilà pourquoi ces cours se donnent à Lausanne et je suis heureux de constater que nos collègues d'outre-Sarine n'ont pas trouvé que notre ville fût trop éloignée, ni désapprouvé le choix du Comité central puisqu'ils sont venus si nombreux s'inscrire à ces cours.

Je crois devoir rappeler que la première idée du programme de ces cours revient à M. Winkler, directeur technique au Département fédéral des chemins de fer, ancien membre du Comité central de la Société.

Notre ancien président a eu il y a longtemps déjà la perception nette de l'importance de ces questions, importance consacrée par le fait que M. Albert Thomas, directeur du B. I. T. viendra demain soir nous entretenir de questions touchant l'organisation mondiale du travail.

Nos cours, Messieurs, ont donc une haute signification. Alors que le monde entier souffre des suites d'un cataclysme dont les ébranlements vibrent encore, vous consentez à venir sans bruit, sans éclats ni fêtes, dans le silence d'auditoires qui vous rappelleront vos études passées, rechercher sous l'égide de professeurs et de spécialistes les moyens de conjurer dans l'industrie les suites d'ébranlements matériels et moraux.

Vous allez rechercher en commun les meilleurs moyens d'augmenter la production, de faire livrer au travail son maximum de rendement par un minimum d'efforts, vous allez tenter de rendre possible et sans dommage pour l'humanité, le principe de la réduction de la durée du travail. Vous sonderiez en même temps le problème mondial de la diminution des forces humaines et chercherez enfin à mieux connaître l'ouvrier en étudiant sa psychologie, parfois si compliquée.

C'est une immense tâche, Messieurs, et je me permets de vous féliciter de l'entreprendre. Vous allez travailler d'abord pour vous puisque l'étude de questions aussi générales que généreuses ne peut que vous élever; puis vous allez travailler pour l'humanité qui attend sur ces questions des éclaircissements qui lui manquent. Dussiez-vous ne pas les faire luire complètement, je suis convaincu que vous arriverez à poser une base, à établir des règles qui serviront de points de départ à d'autres études.

Cela vous sera facilité par des cours imprégnés de l'esprit large et critique qui se retrouve dans la technique, cours donnés en deux langues, parfois selon des mentalités différentes, pour former un ensemble d'autant plus sérieux et raisonné.

Encore une fois, Messieurs, je vous félicite d'être si nombreux et je souhaite que de vos efforts il naisse un rayon de plus à la gloire de notre pays. »

Après avoir entendu une intéressante causerie de M. le syndic Maillefer qui leur souhaite la bienvenue au nom de la Municipalité de Lausanne, les participants — ils sont plus de cent — se rendent dans l'amphithéâtre qui leur est réservé et M. le professeur Turmann fait sa première leçon.

Les cours et les deux conférences qui eurent un vif succès et sur lesquels nous aurons probablement l'occasion de revenir furent clôturés le 8 octobre par une promenade au Signal de Chexbres où nos hôtes, favorisés par un temps radieux purent admirer, et ne s'en firent pas faute, un panorama de toute beauté.

A l'issue d'une collation offerte par la Section vaudoise sur la terrasse de l'hôtel Bellevue, M. G. Epitoux prit congé de nos collègues par un petit discours fort bien tourné où après avoir exprimé le vœu que l'enseignement qu'ils venaient de suivre leur soit fructueux il regretta le peu d'intérêt que la presse et nos autorités tant politiques qu'universitaires avaient témoigné à cette manifestation. M. le professeur C. Andreae remercia, au nom du Comité central, la Section vaudoise et tout particulièrement MM. Epitoux et Nicole de s'être chargés d'hospitaliser ces cours dont il se plaît à constater le succès.

Enfin M. Elskes, dans une spirituelle improvisation, exprima sa gratitude à la Section vaudoise et à M. Andreae qui fut un organisateur très compétent et avisé et qui, aux regrets unanimes, va quitter ses fonctions de secrétaire du Comité central.

Après quoi on se mit en route pour Epesses où devait s'effectuer la dislocation. A mi-chemin, M. C. Buttica, président de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes, eut la gracieuse attention d'offrir le coup de l'étrier, à l'auberge de la Crochettaz.

Aide aux artistes suisses.

Par arrêté du 15 juillet, le Conseil fédéral a décidé de prélever sur le fonds de chômage une somme de 300 000 fr. destinée à venir en aide aux artistes suisses de valeur que les circonstances actuelles privent des ressources nécessaires à la poursuite de leur carrière.

Cette somme sera affectée :

1° A l'organisation de concours qui auront pour but la décoration des édifices publics de la Confédération ;

2° A l'élaboration de projets d'ordre divers (effigies de monnaies, vignettes de timbres, diplômes et autres documents officiels, affiches, etc.) présentant un caractère d'utilité publique ; un de ces projets¹ (écu de 5 fr.) est en voie d'exécution ;

3° Enfin, à l'achat direct d'œuvres d'art.

Les programmes de ces concours et la composition des jurys chargés de les juger seront publiés ultérieurement. Quant aux *achats* qui auront lieu très prochainement, ils seront confiés à une commission d'experts, composée de représentants de la Commission fédérale des beaux-arts, des artistes et du comité de la caisse de secours aux artistes suisses.

Les artistes qui, en raison de leurs aptitudes, et de leur situation financière, s'estiment fondés à obtenir un secours et à soumettre des ouvrages (peinture, sculpture, gravure) à la dite Commission sont priés de s'annoncer jusqu'au 20 octobre au *Secrétariat du Département fédéral de l'Intérieur, à Berne*, qui fera parvenir en temps opportun toutes instructions complémentaires utiles.

BIBLIOGRAPHIE

Ueber eine künstlich erzeugte Hochwasserwelle in der Aare, von Dr. Karl Kobelt. Mitteilung N° 14 des Eidg. Amtes für Wasserwirtschaft, herausgegeben unter der Leitung von Dr. C. Mutzner. En vente au Secrétariat du Service fédéral des eaux, Bollwerk, 27, Berne. — 4 francs.

Cette quatorzième communication du Service des Eaux du Département suisse de l'Intérieur donne les résultats observés pendant une crue artificielle de l'Aar, provoquée le 6 février 1920.

Dans une courte préface, M. le Dr. Mutzner, directeur du Service des Eaux, montre que cette intéressante expérience n'est qu'une contribution à l'étude de l'aménagement rationnel des eaux de l'Aar et du Rhin.

L'auteur de la brochure, M. le Dr. Köbel, donne les résultats détaillés des observations au point de vue des vitesses, des cubes, des variations de niveau, etc., et cela depuis le lac de Bièvre jusqu'à Bâle. Ces résultats sont résumés sur les planches annexées au texte. Il en déduit quelques conséquences intéressantes sur l'utilisation rationnelle des crues par les usines de force motrice qui se succèdent sur ce parcours.

N. S.

CARNET DES CONCOURS D'ARCHITECTURE

Concours pour la Banque populaire suisse, à Fribourg.

Les résultats de ce concours, publiés dans notre dernier numéro, doivent être complétés en ce sens que la Banque a acheté le projet classé en sixième rang dont les auteurs sont MM. Ch. Thévenaz, architecte, à Lausanne, et G. Meyer, architecte, à Fribourg.

¹ Voir les conditions de ce concours à la page 11 des annonces de notre numéro du 17 septembre dernier.